



PARU DANS TERRE SAUVAGE: LE 28 AVRIL 2002

AU CAMEROUN, LA FORÊT PRIMAIRE EST CONDAMNÉE. Dans leur course au profit, ses exploitants écrasent non seulement ses populations et leur culture mais aussi sa biodiversité et ses écosystèmes. Parmi ces forestiers, des entreprises françaises.

Quand les arbres meurent

► [LIRE LA SUITE...](#)



Du haut de ses 40 mètres, un moabi en quête de soleil émergeait de la végétation. Avec un tour de taille de 2 mètres, cet arbre vivait en seigneur des forêts tropicales depuis bien deux cents ans. Il aurait pu culminer à 60 m et traverser encore deux siècles. Il n'est plus qu'un vieux souvenir. « Quand nous avons découvert la souche de ce moabi, le village a pleuré, raconte Théo (*). Nous nous sommes rendu compte que nos enfants ne connaîtraient jamais ses bienfaits : il donne des fruits que nous mangeons. À l'intérieur de ces fruits, il y a une amande dont les femmes extraient l'huile de karité, qui a une grande valeur commerciale. Son écorce, en infusion, nous fournit également un remède contre le mal de dos. »

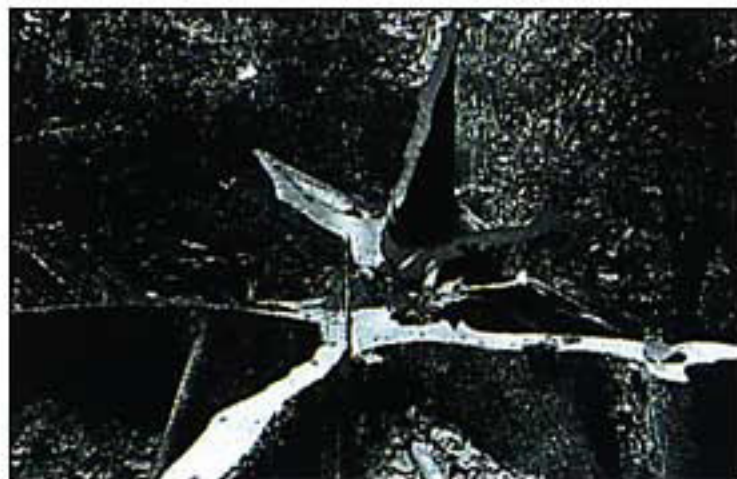
Bantou, Théo est un grand habitué des forêts: des Bantous peuplent, avec les Pygmées, les régions forestières du Cameroun. Sa maison de terre battue à toiture de tôle borde une route de la région du Sud, à proximité de Djoum. L'horizon y est bouché par une végétation dense, océan de verdure qui se teinte de rouge quand des véhicules passent en soulevant de la poussière. Théo en tire sa nourriture, ses médicaments et ses revenus. En 1996, une scierie (la Sid) et une société d'exploitation forestière (la Sfid), toutes deux filiales camerounaises du groupe français Rougier, s'implantent à Djoum. Depuis, les motifs de conflits entre populations riveraines et industriels n'ont cessé de se

matin ; déjà, je trouvais ça louche. Mais en plus, nous n'avons pas été payés, alors nous avons alerté les responsables locaux du ministère des Eaux et forêts. Ils ont fait un contrôle, mais en compagnie de responsables de la Sfid et dans leur véhicule. En prévision de cette visite, la société avait bloqué avec des troncs la voie d'accès au lieu de coupe : les engins ne pouvaient pas passer, les contrôleurs ont donc constaté l'impossibilité d'exploiter ! En un mois, la Sfid a tout évacué. » L'arrivée des industriels a pourtant, au départ, été perçue comme une aubaine. Un vieux villageois a même cédé un terrain pour la scierie. « Leur implantation m'a été présentée comme un privilège. Ici, nous pensions pouvoir récupérer les mauvaises planches, les jeunes pourraient travailler, il y aurait du mouvement, ça allait nous changer. »

À l'époque, en saison des pluies, il fallait deux jours pour parcourir les 100 kilomètres séparant Djoum de Sangmélina, la ville la plus proche. Aujourd'hui, sur la route élargie et entretenue par les forestiers, un chauffeur expérimenté met trois heures. Progrès non négligeable pour des cultivateurs qui vendent leurs produits à des négociants de la ville. Ici, les « mamans » assurent la pêche et les cultures vivrières – plantain, manioc, arachide – tandis que les « papas » cultivent le cacao, souvent unique source de revenus pour leur famille. Traditionnellement, chacun peut exploiter la parcelle de brousse travaillée par ses ancêtres. Les cacaoyères se

multiplier. Ce moabi coupé à proximité d'un village, en dehors d'une zone légale d'exploitation, en est l'illustration. Un peu plus loin, les restes de deux pares à bois dénoncent une coupe illicite. Théo a d'ailleurs été témoin et complice de sa mise en place. «En avril 2001, j'ai travaillé comme cubeur pour la Sfid, je mesurais le bois. Il était transporté entre minuit et 6 heures du trouvent généralement à des kilomètres du village, en pleine forêt, à l'ombre des grands arbres, protection indispensable contre le soleil. D'octobre à janvier, les arboriculteurs campent dans leurs champs, puis ils reviennent au village pendant huit mois. L'argent du cacao paye ce que la forêt ne fournit pas : scolarisation, savon, pétrole, hôpital. au Cameroun, l'exploitant forestier ne rase pas la forêt. Il choisit ses essences. L'essentiel de la production part à l'exportation, alors tout dépend des commandes de l'Europe, où sont fabriqués des portes, des fenêtres, des parquets... Pour être légalement abattu, un arbre doit atteindre un diamètre minimum, qui varie selon les espèces. Il faut donc prospecter pour trouver ces arbres. La Sfid décide d'employer des locaux à cette tâche : sillonnant la forêt depuis belle lurette, ils savent où sont les grands arbres.

QUAND LES ARBRES MEURENT



« Ils offraient 3,4 € le m³ de bois, raconte Pierre, 49 ans, 2 femmes et 4 enfants. Si quelqu'un nous propose de l'argent, nous sommes trop pauvres pour poser des questions sur la légalité du travail. J'ai donc prospecté et j'ai touché 532 €. Un peu plus tard, un frère parti chasser en brousse découvre ma

cacaoyère entièrement détruite. Je me plains auprès du sous-préfet, il envoie le délégué de l'agriculture faire une expertise. »

Une **colonisation économique** qui tait son nom.

SUITE ►

◀ RETOUR



Pierre ne précise pas que le déplacement de ce fonctionnaire lui a coûté 30 € et une chèvre... une manœuvre prudente que d'autres victimes de dégâts similaires ne songeront pas à effectuer. Constat de l'expert : des forestiers ont abattu et tiré 5 arbres, des ayous, dans son champ. Bilan des pertes : 303 pieds de cacao, un prunier, un oranger, un mandarinier, un avocatier. « L'expert a calculé une indemnisation de 1444 €. S'ensuivit une convocation chez le sous-préfet. Je pensais que j'allais toucher mon dû, mes femmes étaient prêtes à aller faire des courses. Grande surprise, j'apprends que la Sfid affirme m'avoir déjà payé ! Elle amalgame la rémunération de la prospection et le dédommagement de mon champ ! Les sommes, les essences, les arbres, rien ne correspond, mais elle maintient avoir payé. C'était en 1999. Mon



champ me permettait de vivre avec ma famille. Je pouvais y récolter 1 500 kg de cacao par an, ça me faisait une rentrée de 1064 €. Pour en obtenir un aussi rentable, il faut au moins cinq ans. À l'arrivée des industriels nous étions très contents. Mais finalement, au lieu de nous faire avancer, ça nous a fait reculer. » Dans les huit villages riverains de la Sfid, peu de victimes se rebellent, mais partout le discours est semblable. « Nos pères nous ont laissé des arbres, explique Paul, 60 ans, policier à la retraite. Nous devons les laisser à nos enfants pour qu'à leur tour, ils puissent se soigner ! Nous devons leur apprendre à ne pas aller à l'hôpital ! Il y a des fruits amers qui servent à faire tomber la fièvre, comme la nivaquine. L'iroko en infusion redonne du lait aux femmes qui ont des difficultés à allaiter. Là, les forestiers de la Sfid sont venus à notre insu tout abîmer. Dans mon champ, ils ont coupé des arbres et les ont abandonnés sur place : ils prétendent qu'ils sont inexploitable. Mais ces arbres, ils protégeaient mes cacaoyers et fournissaient des graines pour nous soigner ! J'ai toujours jugé bizarre que ces gens travaillent 24 heures sur 24. Pour moi, c'est du vol, d'exploiter chez des gens sans leur autorisation. » Des dégâts qui ne s'arrêtent pas là : « La nuit en brousse, continue Paul, on entend des coups de feu. Leurs employés coupent certes le bois, mais ils pratiquent aussi la chasse, et leurs femmes pêchent, comme les nôtres. Il n'y a plus de viande, le poisson se fait rare. L'État est complice car, quand vous voulez parler, les autorités locales vous font taire. J'ai été policier, mais

SUITE ►
◀ RETOUR



▶ CAMEROUN : LE LION ENDETTÉ

La superficie du Cameroun est de 465 400 km², dont 238 580 de forêt, pour une population de 14,7 millions d'habitants. Indépendant depuis 1960, le pays est dirigé par le président Paul Biya depuis 1982. Les premières élections multipartites ont eu lieu en 1992, mais d'après l'opposition et les observateurs étrangers, on est loin de la démocratie. Le PNB par habitant était de 587 dollars en 1997 (environ 3316 francs de l'époque). La matière première principale pour l'exportation est le pétrole, suivi du bois. La dette extérieure représentait 82 % du PIB en 1994. Ses principaux créanciers sont la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Après avoir considérablement réduit le nombre de fonctionnaires et leurs salaires, il remplit les conditions pour bénéficier d'un allègement de sa dette. L'ONG Transparency International décrit le Cameroun comme le pays le plus corrompu au monde.

aujourd'hui je n'ai plus aucun pouvoir, j'ai peur d'être jeté en prison. Ils ont corrompu nos autorités, c'est une nouvelle forme de colonisation.»

Les industriels affirment œuvrer pour le développement du pays. La Coopération française et l'Agence française de développement semblent partager cette vision, puisque ces deux administrations hexagonales les subventionnent. Mais les ONG locales et internationales voient, elles, l'exploitation industrielle du bois tropical comme une catastrophe écologique et sociale. La forêt couvre plus de la moitié du territoire camerounais, mais elle s'appauvrit : pour prélever les essences prisées en Europe, les exploitants s'y enfoncent de plus en plus, ouvrent des routes et réduisent l'espace vital des animaux. L'arrivée des forestiers et de leurs employés transforme des villages en villes et induit les phénomènes de prostitution, d'alcoolisme et de propagation du sida. Certaines villes forestières connaissent même des problèmes de famine en raison de leur soudaine expansion démographique. De plus, facilitée par les nouvelles voies d'accès et une clientèle accrue, la chasse commerciale de viande de brousse est en plein essor. Éléphants, gorilles et chimpanzés circulent de plus en plus aisément du fin fond de la forêt aux assiettes des citadins. À ce ▶

rythme, dans dix ans, la forêt primaire aura disparu. Contrairement à ses voisins, le Cameroun est pourtant doté de lois visant à freiner le pillage : 22 essences ne peuvent plus sortir du pays sous forme de grumes (bois couvert de son écorce). Et depuis peu, les forestiers sont liés à long terme avec la parcelle de forêt qui leur est louée. Ils ont trois ans pour présenter un plan d'aménagement sur trente ans. Après inventaire et étude d'impact, leur concession doit être partagée en 30 parcelles qui seront exploitées une année chacune. De retour au point de départ, le bûcheron doit en théorie retrouver du bois à maturité, s'il a bien épargné les arbres jeunes.



SUITE ▶

◀ RETOUR



Là où le quidam ne voit qu'un foisonnement de plantes et de lianes, Martin détecte le passage du gorille. Pygmée, il a été initié très jeune à lire la forêt. Depuis trois ans, ce chasseur ne porte plus d'arme en brousse. Il est devenu pisteur. Il ramasse une brindille, friandise du grand singe et l'inspecte. Fausse piste, elle date de deux jours. Régulièrement, il tend l'oreille. Dans le brouhaha de insectes mêlé aux cris des cercopithèques, il écoute le gorille mâcher. Pour offrir aux curieux toutes les chances de voir le gorille évoluer dans son milieu naturel, Martin assure une traque quotidienne, 4 jours par semaine pour un salaire mensuel de 91,47 €. Pour l'observateur, partager cette poursuite pacifique coûte 22,87 € la journée.

Faute de moyens d'accès, les voyageurs sont encore rares à Karangua, village de cases de terre rouge perdu dans la forêt près de Lomic dans l'Est. Pour les accueillir, un campement existe en brousse, reste à construire un hébergement au village. Pour l'instant, quand de étrangers se présentent, une famille prête sa maison. « Nous étions des chasseurs, aujourd'hui, nous pensons que les animaux peuvent nous rapporter plus, vivants que morts explique le président de l'association des vil-

lageois. Développer l'écotourisme prendra du temps. » Les habitants de Karangua croient au développement par la valorisation de leurs richesses naturelles et la connaissance qu'ils en ont. Des ONG locales et des financiers internationaux soutiennent ce projet; les subventions couvrent les salaires des pisteurs.

Confiant, le président croit au changement: « J'abattais toutes les espèces protégées ou non. Maintenant, je ne pourrais plus manger de gorille, ils sont devenus comme des frères. » Plus personne ne chasse dans la forêt et les singes à longue queue s'adonnent à leurs jeux sans crainte des visiteurs.



« Nous étions des chasseurs. Aujourd'hui, nous sommes détenteurs d'une forêt et nous cherchons à développer l'écotourisme. »

SUITE ►

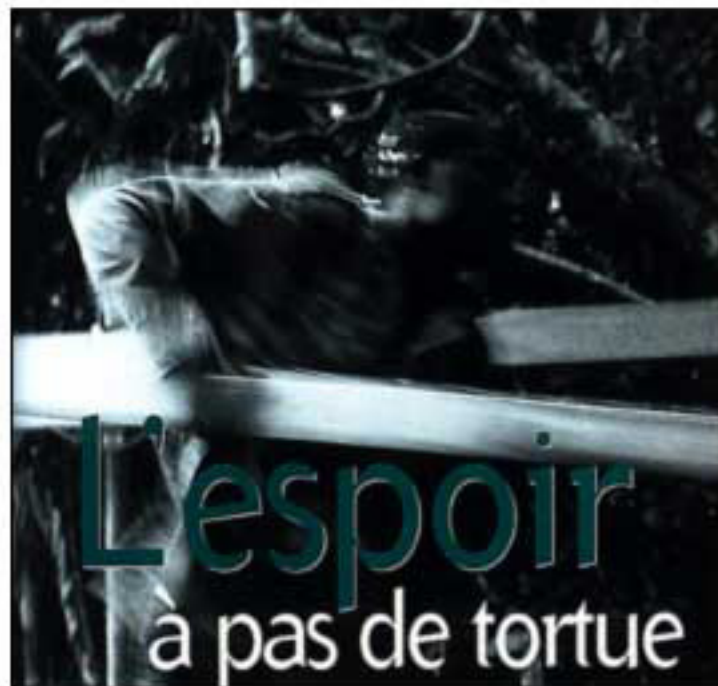
◀ RETOUR



l'école, le dispensaire, les points d'eau, les églises.» Comme les industriels, ils font des planches qui partent à l'exportation. La comparaison s'arrête là. Leur scierie portative est transportée à dos d'homme au pied de l'arbre. Efficace, elle entraîne très peu de déchets. Difficulté, les hommes portent les planches sur leur tête jusqu'à la route. «Il faudrait que nous puissions entrer dans la forêt avec un pick-up. L'année durant, nous pouvons normalement exploiter 5 000 m³; avec le système actuel, nous en sommes à 213 m³, soit 2 arbres par mois. Le revenu est donc insuffisant pour améliorer la situation des populations. Or, tel est bien le but d'une forêt communautaire.» Malgré les obstacles, l'évolution est sensible. La communauté bénéficie dorénavant d'une case santé approvisionnée en médicaments de base. L'école a été dotée de fournitures, et 700 tôles et le bois déclassé vont permettre d'améliorer l'habitat. Les 800 habitants ont désormais une carte d'identité. «Ici, les certificats de nationalité sont payants. Nous avons donc débloqué la somme de 652,48 €. Au Cameroun, si tu n'as pas de papiers, tu es comme un prisonnier.» Créé en 1992 par des jeunes de Lomé, le Centre international d'appuis au développement durable (Ciad) assure le suivi de ces projets. «Notre travail consiste à sensibiliser,

expliquer la loi aux populations, précise Elias, président de l'ONG. Ici, l'intérêt individuel prime la plupart du temps sur la collectivité. Les exploitants forestiers, les acheteurs de cacao et de café entretiennent cet individualisme. Nous, au contraire, nous encourageons l'union pour imposer des prix à la hausse et nous cherchons à favoriser l'investissement dans des projets profitant à tous.»

Au village de pygmées du Bosquet, le Ciad prêche désormais des convaincus. Les Bakas, considérés comme nomades, ont longtemps vécu sans terre. Obligés de travailler pour leurs voisins Bantous, ils ne possédaient rien. Ce village, sorte d'États-Unis des Bakas, réunit 1 005 habitants issus de douze clans pygmées et venus de tout le pays. Depuis 1999, ils ont obtenu les titres de propriété d'une forêt de 1 662 hectares. «Nous avons décidé de gérer cette parcelle en douceur afin de conserver ses richesses pour les générations futures, explique Simon Kanga, le gestionnaire. Grâce aux revenus de cette forêt, nous voulons développer des micro-projets : pisciculture, apiculture, plantation de palmiers à huile. Ainsi nous pourrions vivre tout en la préservant. Notre forêt était en danger, aujourd'hui nous nous chargeons de la protéger.



SUITE ►

◀ RETOUR

Dans son bureau de Douala, le directeur général de la Sfid, Jean-Marie Mevellec, peste contre ces nouvelles contraintes. « Franchement, vous pensez qu'on va mettre des capitaux en Afrique pour un investissement sur des dizaines d'années? Si vous travaillez bien, au bout de dix ans, l'usine est amortie! » Implanté sur le continent depuis 1968, ce patron sait ce dont il parle. Il s'est retrouvé au Cameroun après avoir fui Brazzaville, dans un Congo en guerre. « La Sfid a implanté des unités industrielles dans des zones où il n'y avait que de la forêt. Nous avons construit les maisons des ouvriers, apporté l'adduction d'eau, l'électricité. Nous avons investi autant dans le village que dans l'usine. Si nous fermons, c'est toute la région qui est sinistrée. » À quelques kilomètres de Bertoua, chef-lieu de la province de l'Est, Dimako est un « village Sfid ». Ce lundi 4 février 2002, la fumée qui se dégage de l'usine de contreplaqué est un peu plus épaisse : un feu de déchets de sciure a gagné la palissade qui entoure la zone franche. À l'entrée, le vigile, ravi de travailler pour une société privée fondée par un ancien du FBI, est sur les dents. Robert Klingelschmitt, directeur de l'usine, reçoit les visiteurs malgré l'agitation. Son discours est rodé. « Créé en 1947, ce site est l'une des premières exploitations forestières de la région. Elle est très riche en ayous, produit bas de gamme concurrent du peuplier. Au début des années 70, Rougier l'a rachetée. » L'usine est chaude, bruyante, poussiéreuse. Les ouvriers ne portent aucune protection pour travailler. Robert Klingelschmitt est fier de son outil. « Tous les lundis à l'aube, je transmets mes

AUX ARBRES, CITOYENS

La France est l'un des plus gros importateurs européens de bois tropicaux africains. Chez nous, leurs essences sont partout, là-bas, elles disparaissent. Exploité en dépit du respect de l'environnement et des populations, le prix du bois africain est très compétitif. Consommateur, sachez qu'aujourd'hui, la seule garantie d'une exploitation *a priori* éthique est le label FSC (Forest Stewardship Council). Aujourd'hui, les Amis de la terre, Robin des bois et l'organisation Greenpeace demandent à l'État de cesser les importations illicites de bois, et aux communes d'en gérer la consommation. Trente villes et les conseils régionaux des régions Paca et Nord-Pas-de-Calais se sont engagés à ne plus être complices du pillage de la forêt camerounaise. La SNCF diminue sa consommation de bois tropicaux. Selon Ludovic Frère, chargé de campagne Forêts à Greenpeace, « les conséquences de la tempête de 1999 permettraient de subvenir aux besoins nationaux, pendant un siècle, sans importer de bois tropicaux. »

besoins de bois à la société d'abattage, qui se débrouille pour me fournir. Ici, nous traitons 180 m³ de grumes par jour, pour sortir 90 m³ de contreplaqué. » Pour tourner en 3 x 8, elle a sa propre source d'électricité. Le village ouvrier, qui connaît généralement un black out à partir de 18 heures, n'en bénéficie pas. Fournis par l'entreprise, les 306 logements au bois noirci, vétustes et lugubres, semblent dater de 1947. L'unique puits devient boueux aux heures de pointe. Le patron annonce un salaire minimum mensuel de 65,36 € pour 200 heures. Les employés venus du Sud, de l'Ouest, du Nord évoquent, eux, une rémunération de misère pour un travail éprouvant. Les feuilles de salaires affichent un tarif horaire oscillant entre 0,19 et 0,24 €. Les jeunes ouvriers pensent qu'entre Douala, le siège de la société, et leur poche, les supérieurs se servent sur leurs maigres revenus. « C'est le fonctionnement camerounais. Nous voyons nos aînés agir ainsi, et quand nous serons à leur place, nous ferons de même



SUITE ►

◀ RETOUR

parce que nous n'avons connu que ça. » À Mindourou, Pallisco, la filiale camerounaise du groupe français Pasquet, semble vouloir rompre avec ce type de traditions. Ici, les logements de planches paraissent respectueux de la dignité des personnes. Deux cents ouvriers et leurs familles se partagent quatre pompes à eau. L'électricité fournie par l'entreprise alimente les expatriés comme le personnel camerounais. « Je n'ai jamais travaillé pour la Sfid, mais j'ai fréquenté les forestiers de cette entreprise, raconte Denis, chef de chantier camerounais dans le bois depuis dix ans. Pour moi, ce sont des colons. »

Tous les matins, Denis s'enfonce dans la forêt. Une heure de piste et quelques huttes de Balcas plus loin, il rejoint son équipe. Pour permettre aux camions de récupérer les billes de bois de plus de 20 mètres, des engins creusent dans la forêt. Malgré un ciel sans nuage, des coups de tonnerre retentissent dans l'immensité. Sur les côtés de la route forestière, les bûcherons abattent. Les grands arbres meurent bruyamment. Pendant ce temps, au village, 90 gamins tentent de suivre les cours dispensés par l'instituteur, sans chaise et sans table. « Avant, les taxes étaient très faibles, mais un cahier des charges nous imposait des réalisations concrètes, explique Michel Rougeron, directeur de Pallisco. Aujourd'hui,



nous payons une redevance qui peut aller de 1,52 à 12,16 € l'hectare, 50% vont à l'État, 40% à la commune et 10% aux villages riverains. Au village, ils n'ont ni le personnel compétent, ni l'habitude de gérer un budget. Je ne sais pas si l'argent que nous versons leur revient. En tous cas, nous ne constatons pas de développement notable. » Pallisco a été condamné pour complicité de braconnage. Depuis, c'est la hantise. Sur l'exploitation, des panneaux mettent en garde les braconniers. Sur les véhicules, l'interdiction de transporter du gibier est notifiée. La société a même monté un poulailler pour offrir une alternative à la viande de brousse à ses employés. Mais ils préfèrent le singe. Cependant, ces efforts placent Pallisco au rang des bons élèves, même si l'un des cadres français ne nie pas avoir négocié l'abattage de quelques moabis avec des villageois... Or, même s'ils poussent dans un village, les arbres n'appartiennent pas aux populations. Situés en dehors de l'exploitation, ils ne doivent pas être exploités. Tout le monde le sait, tout le monde le fait.

Dans un pays où la corruption est la coutume, le ministère des Eaux et forêts (Minef) est censé faire respecter les textes de loi. Dans la province de l'Est, il y a un agent gouvernemental pour 20 000 ha de concession. Les salaires de ces agents n'ont rien d'incorruptibles, un haut fonctionnaire du Minef gagnant 152 € par mois. Ces agents manquent de moyens: véhicule, carburant, GPS. La Banque mondiale a menacé d'arrêter de financer l'importante dette étrangère du Cameroun si les lois n'étaient pas respectées. Du coup, une équipe de l'ONG internationale Global Witness travaille aux côtés du Minef comme observateur indépendant. De l'exploitation hors limite à l'obtention d'une assiette de coupe dans une réserve, chacune des missions qu'elle accompagne se solde par le constat d'infractions.

« Il y a un réel sentiment d'impunité, explique Stuart Wilson, directeur du projet Global Witness au Cameroun. D'ailleurs, nos rapports n'ont donné lieu à aucune sanction significative. Le ministre a les mains liées : le fils du président Biya et des généraux possèdent des exploitations... S'il fait trop bien son travail, il va être viré. Si, dans six mois, je n'ai constaté aucun progrès, nous partirons. Nous ne voulons ni perdre notre temps, ni servir de caution morale. » À leur manière, malgré les pressions et la peur, les villageois de la région de Djoum tentent, eux aussi, de faire respecter les lois protégeant la forêt du pillage. Soutenus par le Ced (Centre pour l'environnement et le développement), une ONG camerounaise, et par l'association Les Amis de la terre-France, ils attaquent le groupe Rougier devant les tribunaux français. Le doyen des plaignants a 72 ans. « Nous devons réagir, même si l'il n'y a aucune garantie de réussite. Là est la valeur d'un homme. »

* Les prénoms ont été changés.

◀ RETOUR